

DEMANDE DE TELE - ALARME

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Tél: 03 27 95 95 00 Fax: 03 27 92 98 64 www.mairie-en-ligne.com

HEURES D'OUVERTURE:

Lundi, Mercredi, Jeudi de 10h à 12h et de 14h à 17h30 Mardi de 10h à 12h et de 14h à 19h Vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h (du lundi au vendredi de 8h30 à 10h sur rdy uniquement)

DEMANDE DE TÉLÉ – ALARME

Le service de Télé-Alarme du Département du NORD est assuré par Mondial Assistance. Il contribue au maintien à domicile des personnes isolées ou fragilisées en permettant, en autres, d'alerter des proches en cas de chute. Renseignements au 0811.650.700.

Conditions d'octroi:

- Avoir 65 ans ou plus
- Personne seule vivant avec un handicap ou personne âgée fragilisée

Formalités:

- Dossier de demande à retirer au Centre Communal d'Action Sociale et à renvoyer dans l'enveloppe réponse jointe.

Délai d'obtention:

- deux à trois semaines

Coût:

- abonnement de base à 7.10 € TTC par mois à la charge du bénéficiaire. Crédit d'impôt de 50%. Plusieurs options disponibles.
